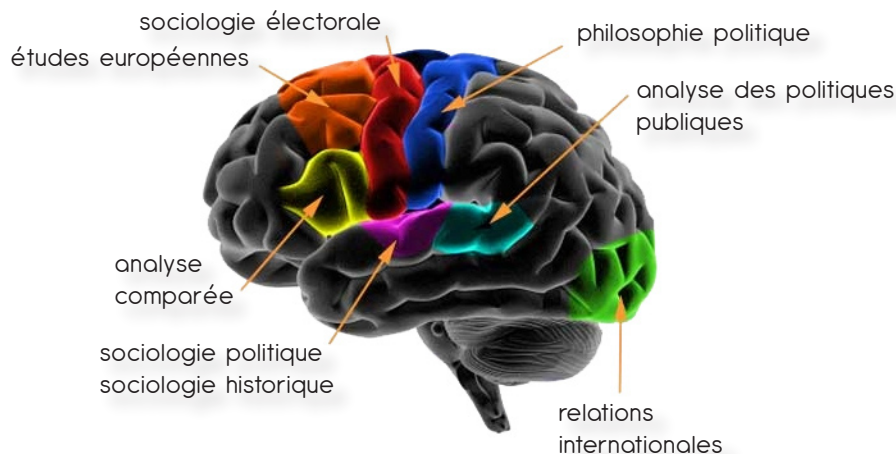


**Vous avez soutenu une thèse de doctorat  
dans une université française entre janvier 2010 et janvier 2011 ?  
Vous souhaitez savoir comment valoriser votre recherche doctorale ?  
Vous souhaitez réfléchir sur les enjeux de l'emploi des docteurs ?**



*Inscrivez-vous et participez au*

# 10<sup>ème</sup> Salon des thèses en science politique



*11 février 2011*

L'Association Française de Science Politique organise la 10<sup>ème</sup> édition de son salon des thèses en partenariat avec l'Université Paris 1 et son Département de science politique, l'AECSP (Association des enseignants chercheurs en science politique) et l'ANCMSP (Association nationale des candidats aux métiers de la science politique).

- ▶ 9 h : Accueil
- ▶ 9 h 10 : **Mot d'ouverture** par Bastien FRANCOIS (Directeur du Département de Science Politique de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne).
- ▶ 9 h 20 : **10 ans de Salon(s) des thèses** par Pierre MULLER (AFSP).

**Lieu : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
Centre Panthéon  
12, place du Panthéon 75005 Paris  
Salle 1**

Présidence de séance : Julien FRETTEL (AECSP)

- ▶ 9 h 40 - 10 h 15 : **Bilan des thèses 2010**. Avec Nonna MAYER pour l'AFSP et Sophie BEROUDET pour l'AECSP.
- ▶ 10 h 15 - 11 h 15 : Conférence de Michèle LAMONT (Harvard University) sur le thème de « **L'évaluation par ses pairs en sciences sociales** ».

Présidence de séance : Yves DELOYE (AFSP)

- ▶ 11 h 15 - 12 h 45 : **L'évolution du format des thèses. Débat sur la perspective d'une recommandation en vue d'homogénéiser la taille des thèses de doctorat en science politique**. Avec Olivier NAY (Président de la Section 04 du CNU), Daniel GAXIE (directeur de l'ED de science politique de l'Université Paris Panthéon-Sorbonne), Florence HAEGEL (responsable du programme « Sociologie politique et action publique » dans le cadre du parcours doctoral de Sciences Po Paris), un représentant de l'Ecole doctorale de science politique de Grenoble, Alice BAILLAT (doctorante au CER), Marième N'DIAYE (doctorante, CEAN, membre du bureau de l'ANCMSP) et Emilien JULLIARD (doctorant 2010, Centre Maurice Halbwachs, ETT, membre du bureau de l'ANCMSP).

Présidence de séance : Elise DEMANGE (ANCMSP)

- ▶ 14 h - 15 h 15 : **Enquête sur les docteurs de science politique (1998-2008)**. Avec François BUTON et Nicolas MARIOT (CNRS, respectivement rattaché au CEPEL et au CURAPP).
- ▶ 15 h 15 - 17 h 00 : **Information sur la charte du recrutement et débat sur les modalités de recrutement aux postes de maître de conférence**. En présence de responsables récents des Comités de sélection MCF (Jean-Gabriel CONTAMIN, Université Lille 2, Jean-Michel EYMERI-DOUZANS, Sciences Po Toulouse, Brigitte GAITI, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Renaud PAYRE, Université Lyon 2, Bernard PUDAL, Université Paris Ouest Nanterre La Défense), Thomas ROUQUETTE (ANCMSP) et de jeunes collègues recruté(e)s lors de la session 2010 (Anne-France TAICLET, Olivier GROSJEAN...).
- ▶ 17 h 00 : Intervention de l'association Clashes (Collectif de lutte anti-sexiste et contre le harcèlement dans l'enseignement supérieur) : « **Quand ça CLASCHES à la fac : lutter contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur** ».

**Valoriser votre recherche doctorale ? Inscrivez-vous et publiez en ligne un résumé de votre thèse !**

■ Peuvent s'inscrire au 10<sup>ème</sup> Salon des thèses les docteur(e)s ayant soutenu une thèse de doctorat en science politique dans une université française entre janvier 2010 et janvier 2011. Sont admis non seulement les auteur(e)s de thèses de science politique dans le sens restreint du mot, mais aussi de thèses ayant pour objet le politique via la sociologie, la philosophie, l'économie, l'histoire, la géographie, la psychologie ou l'anthropologie politiques.

■ **Le résumé de la thèse avec mention de la composition du jury est à envoyer au format PDF uniquement par courrier électronique à l'adresse suivante : [afsp@sciences-po.fr](mailto:afsp@sciences-po.fr) avant le 8 février 2011.**

Cet envoi électronique vaudra autorisation donnée à l'AFSP de faire figurer sur son site internet, sur la page web dédiée au salon, toutes les coordonnées et informations relatives à la thèse et au docteur telles que transmises dans le document PDF destiné à valoriser la recherche doctorale sur le site internet de l'AFSP (déclaré à la CNIL sous le n° 1100296).